

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T15152
Adresse du site	277, boulevard Raspail	Hauteur	R+8 (24.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info	Orange est présent (11/119/197°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/11/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/12/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/01/2020
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Ce projet concerne la modification des 3 antennes existantes 2G/3G/4G pour ajouter le 700MHz (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz en 15°/120°/240°), ainsi que l'ajout de 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	2m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3 et 12°
Estimation	15° <4V/m - 120° <4V/m - 240° <3/m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (120°)
Divers			

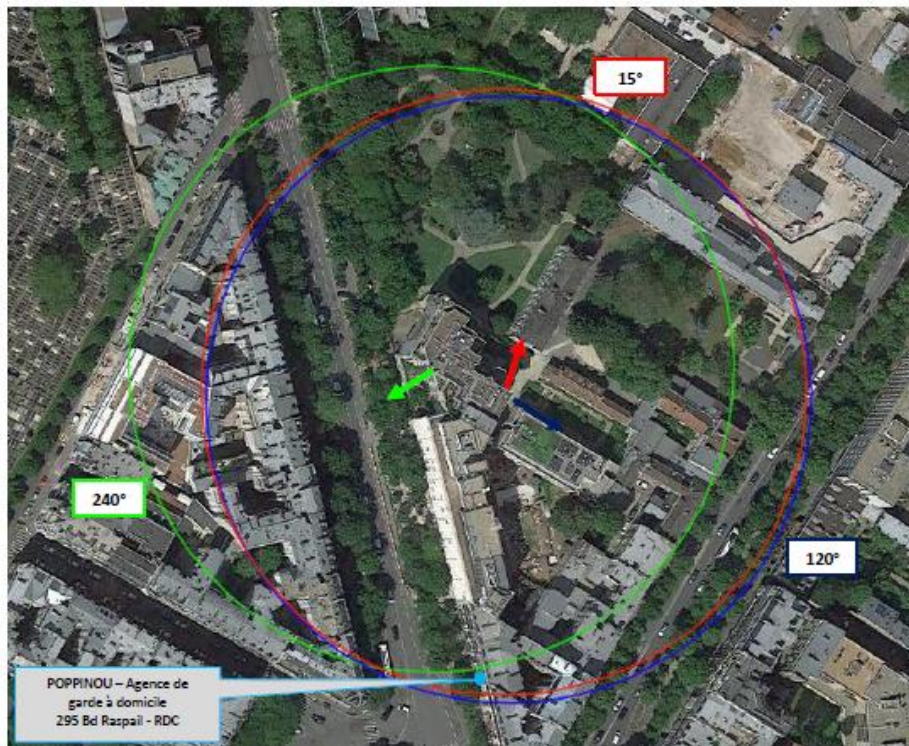
#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à modifier les 3 antennes existantes afin d'y ajouter une fréquence et d'ajouter 3 antennes panneaux de 0.90m en guise de réserve antennaire.		
Zone technique	7 nouveaux modules techniques seront ajoutés et associés aux antennes. Dans la zone technique dédiée à l'opérateur, en terrasse de l'immeuble, 2 nouveaux coffrets techniques seront installés.		
Hauteur antennes/sol	25.90m (15 et 120°) 26.10m (240°)		

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

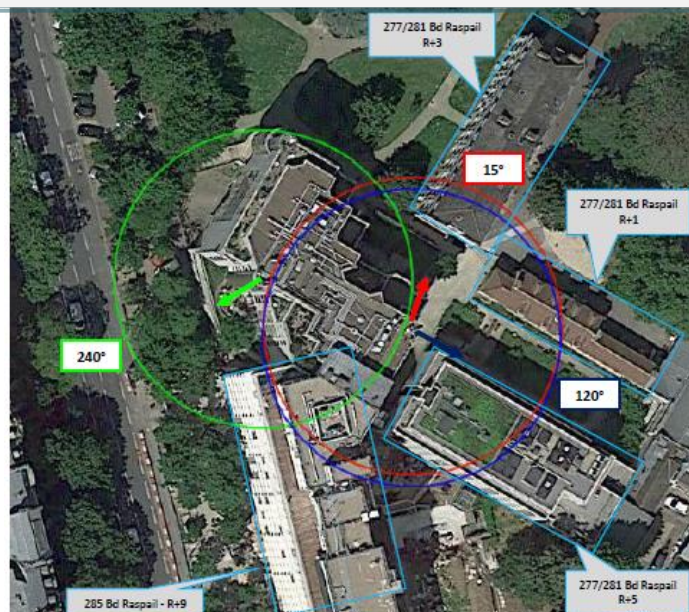
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

### Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
POPPINOU – Agence de garde à domicile	295 BD Raspail	Rdc	Non	100m	< 1 V/m

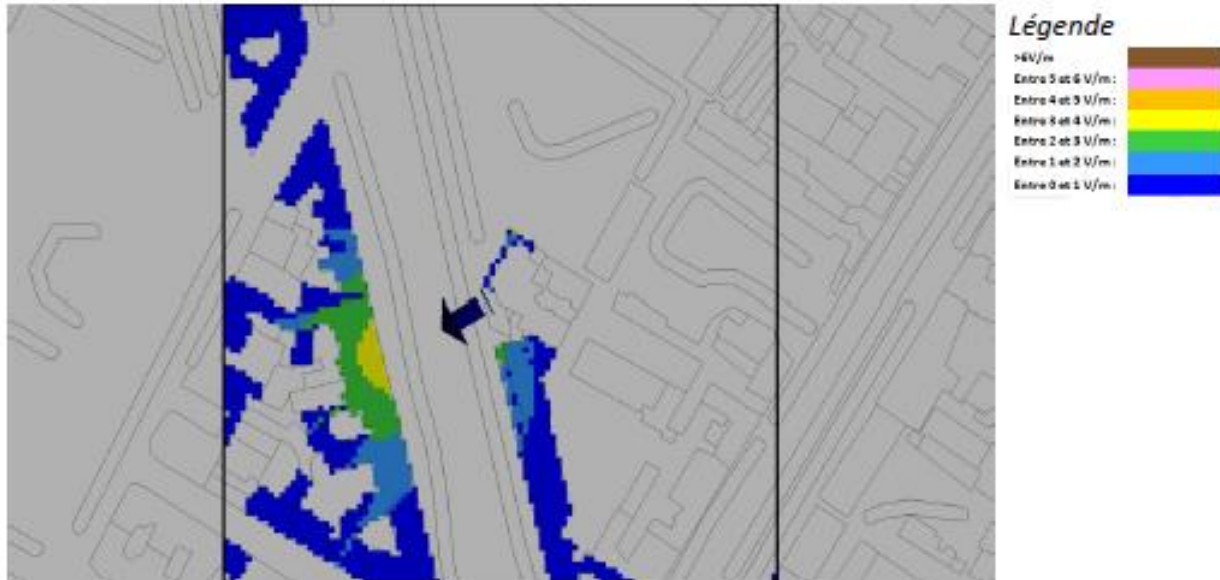
### Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



[Source fond de carte : Bing Maps]

[Logiciel de simulation : S\_EMF SIRADEL]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimuth 15°	Azimuth 240°	Azimuth 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	10.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (1 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

**LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles depuis l'espace public :  
Aucune modification visuelle à prévoir

## Vue des Azimuts

